

Date de dépôt : 12 décembre 2018

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Pierre Bayenet : Quel est le coût de l'indemnisation des victimes de conditions de détention illicite ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 23 novembre 2018, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Combien de détenus ou ex-détenus ont sollicité une indemnisation du fait de conditions illicites de détention à la prison de Champ-Dollon ?

Combien de détenus ou ex-détenus ont reçu une indemnisation ?

Quel est le nombre total de jours de détention qui ont fait l'objet d'une indemnisation ?

Quel est le montant total des indemnisations qui ont été décidées à ce jour ?

Quel est le montant total des indemnisations qui ont été versées à ce jour ?

Quel est le montant total des indemnisations qui ont fait l'objet d'une compensation ?

Quel est le montant total des indemnisations qui pourraient encore être réclamées par des détenus ou ex-détenus à l'Etat de Genève ?

Quel est le montant qui est provisionné pour couvrir ce risque ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

1) *Combien de détenus ou ex-détenus ont sollicité une indemnisation du fait de conditions illicites de détention à la prison de Champ-Dollon ?*

Depuis 2013, le département de la sécurité a été saisi de 154 requêtes en indemnisation, afférentes à la problématique soulevée.

2) Combien de détenus ou ex-détenus ont reçu une indemnisation ?

A ce jour, 45 personnes ont reçu une indemnisation.

3) Quel est le nombre total de jours de détention qui ont fait l'objet d'une indemnisation ?

Un nombre précis ne peut être avancé, dans la mesure où l'indemnisation revêt un caractère *ex aequo et bono* et que, nonobstant un accord, le nombre de jours de détention subis dans des conditions illicites n'est pas toujours définitivement tranché.

4) Quel est le montant total des indemnisations qui ont été décidées à ce jour ?

Le montant total s'élève à 396 064 francs à ce jour.

5) Quel est le montant total des indemnisations qui ont été versées à ce jour ?

Le montant correspond à celui énoncé sous point 4.

6) Quel est le montant total des indemnisations qui ont fait l'objet d'une compensation ?

Cette information n'est pas connue, dès lors qu'elle émerge à d'autres autorités telles que le pouvoir judiciaire.

7) Quel est le montant total des indemnisations qui pourraient encore être réclamées par des détenus ou ex-détenus à l'Etat de Genève ?

Cette information n'est pas connue et dépend de l'analyse des dossiers. A ce jour, 30 dossiers demeurent à l'examen ou sont en procédure. Ce chiffre ne signifie donc pas que ces dossiers aboutiront à une indemnisation.

Le montant total des indemnisations dépendra également de l'évolution du nombre de personnes détenues et des conditions de détention à la prison de Champ-Dollon.

8) Quel est le montant qui est provisionné pour couvrir ce risque ?

Le montant de la provision est actuellement de 2 748 000 francs.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Antonio HODGERS